

La commune a adressé un courrier fin 2022 pour informer les riverains du projet d'intégrer le canal communal dans l'ASA des canaux Annotains

Suite aux réponses obtenues, la commune d'Annot et l'ASA se sont associées pour préparer une réunion publique avec la présence de la FDSIC

Cette réunion a eu lieu le 21 mars en mairie d'Annot. Une trentaine de personnes ont assisté à cette réunion qui s'est déroulée dans une ambiance constructive

La présence de la FDSIC à la réunion publique a permis de répondre à toutes les questions juridiques et techniques

Cette intégration permettra de donner un statut à ce canal et d'irriguer en pression les riverains intéressés par cet équipement qui paraît aujourd'hui essentiel pour notre commune

Nous entrons dans la phase administrative, dont l'issue sera nous l'espérons la mise en service du canal communal en 2024. Nous rappelons qu'une convention sera élaborée entre la Mairie et l'ASA pour la continuité du canal en gravitaire pour les lavoirs et pour le nettoyage des rues du centre du village.

Michel Geiser

Le réseau du canal communal.

- Ce canal n'est pas géré par l'asa des canaux annotains.

